

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Maya Hand Soap

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Code du produit	107372-005
Fournisseur	Steinfels Cleaning Systems Division der Coop St. Gallerstrasse 180 CH-8411 Winterthur www.scs-ag.ch Tel. : +41 52 / 234 44 00 Fax : 052 / 234 44 01
Téléphone en cas d'urgence	145 (Tox-Zentrum) 044 / 251 51 51 (Tox-Zentrum) 052 / 234 44 00 (Bürozeit)
Date de révision	09.01.2008

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	5-15% Sodium Laureth Sulfate [Xi; R38-41], CAS 68891-38-3, 0-5% Cocamidopropyl Betaine [Xi; R36], CAS 61789-40-0, EINECS 263-058-8 0-5% Sodium Benzoate [Xi; R43], CAS 532-32-1, EINECS 208-534-8 0-5% Laureth-4 [Xi,N; R41-50], CAS 9002-92-0, 0-5% Citric Acid [Xi; R36], CAS 77-92-9, EINECS 201-069-1 0-5% Parfum [Xi,N; R43-51/53],
-----------------------------	---

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de dangers particuliers à signaler.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Ne présente aucun risque à l'inhalation. Mettre la victime à l'air libre.
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau.
Contact avec les yeux	Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Rincer la bouche. Boire de l'eau par mesure de précaution.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié N'importe lequel.

Dangers spécifiques Ce produit n'est pas inflammable

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Balayer pour éviter les risques de glissade.

Précautions pour la protection de l'environnement
Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Pas de précautions spéciales.

Stockage Protéger du gel. Eviter une exposition directe au soleil. Ne pas congeler.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle
Protection des yeux Eviter le contact avec les yeux.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme Solution aqueuse.

Couleur Rose.

Odeur parfumé

Propriétés physiques et chimiques

pH	5.0.
Densité	1.030 g/ml.
Point d'éclair	n.a..
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	DL50/orale/rat = 2000 mg/kg (Sodium Laureth Sulfate). DL50/orale/rat = 500 mg/kg (Sodium Chloride). DL50/orale/rat = 6500 mg/kg (Cocamidopropyl Betaine). DL50/orale/rat = 15900 mg/kg (Sorbitol). DL50/orale/rat = 3140 mg/kg (Sodium Benzoate). DL50/orale/rat = 12600 mg/kg (Glycerin). DL50/orale/rat = 6730 mg/kg (Citric Acid). DL50/orale/souris = 5040 mg/kg (Citric Acid). DL50/orale/rat = 5000 mg/kg (Aloe Barbadosensis). DL50/orale/rat = 2000 mg/kg (CI 16255).
-----------------------	--

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les eaux résiduaires de la transformation consécutive devraient faire l'objet d'un traitement approprié en accord avec les réglementations locales.
Persistance et dégradabilité	Gut Hautement biodégradable. OCDE 302 B avec dosage du CO ₂ , analyse COD: 97 % en 14 jours, analyse CO ₂ : 84 % en 28 jours, rapport LFEM 444652E du 13.02.2007.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	SCS Bidon - Recycling Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
----------------------------	---

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Informations réglementaires	Catégorie de nuisance à l'eau (Allemagne): 1.
Symbole(s)	Aucune.

Phrase(s) de risque

Aucune.

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R36: Irritant pour les yeux.

R38: Irritant pour la peau.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Types d'utilisation

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.